

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE

REGIE LES EAUX DU PAYS BASTIAIS

POSTE COMPTABLE DE :

AC EAU

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

M4

BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS

ANNEE 2024

SOMMAIRE

	I. Informations générales		
P. 2	Modalité de vote du mouvement		
	II. Présentation générale du budget primitif avec reprise anticipée des résultats		
P. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
P. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
P. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
P. 6	B1 - Balance générale du mouvement - Dépenses		
P. 7	B2 - Balance générale du mouvement - Recettes		
	III. Vote du budget primitif avec reprise anticipée des résultats		
P. 8-10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
P. 11-12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
P. 13-14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
P. 15-16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
P. 17--1	B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition des prêteurs		
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		
	A1.3 - Autres dettes		
	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
	A3.1 - Etat des provisions		
	A3.2 - Etalement des provisions		
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
	A5.1 - Etat des ventilations des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif		
	A6 - Etat des charges transférées		
	A7 - Détail des opérations pour le compte de Tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		
	B1.3 - Etat des contrats crédits-bail		
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privée		
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
	B1.6 - Etat des engagements reçus		
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
	D - Arrêté et signatures		
P. 0	Arrêté et signatures		

I. INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITE DE VOTE DU MOUVEMENT	

I - L'assemblée a voté le budget de l'exercice :

- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'exploitation.
- au niveau (1) ARTICLE pour la section d'investissement ;
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipements" de l'état III B 3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement"

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement
- ~~budgétaires (délibération N° du)~~

V. Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du conseil administratif N-1~~

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 342 418,03	9 149 144,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00	3 193 274,03
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	12 342 418,03	12 342 418,03

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 726 245,60	3 132 391,03
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 187 109,92	3 617 589,90
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	6 625 245,01
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 913 355,52	13 375 225,94

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	17 255 773,55	25 717 643,97
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Accusé de réception en préfecture
028-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
011	Charges a caractere general	3 324 725,00	0,00	3 684 947,00	3 684 947,00	3 684 947,00
012	Charges de personnel	1 511 382,00	0,00	1 551 260,00	1 551 260,00	1 551 260,00
65	Autres charges	2 581 279,00	0,00	3 134 728,00	3 134 728,00	3 134 728,00
Total des dépenses de gestion de service		7 417 386,00	0,00	8 370 935,00	8 370 935,00	8 370 935,00
66	Charges financieres	153 389,00	0,00	200 419,00	200 419,00	200 419,00
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	412 000,00	0,00	635 673,00	635 673,00	635 673,00
022	Depenses imprevuees	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 017 775,00	0,00	9 240 027,00	9 240 027,00	9 240 027,00
023	Virement sf vers si	2 613 454,70	0,00	2 051 486,03	2 051 486,03	2 051 486,03
68	Dotations aux amortissements, aux deprecations et aux provisions	1 036 858,81	0,00	1 050 905,00	1 050 905,00	1 050 905,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 650 313,51	0,00	3 102 391,03	3 102 391,03	3 102 391,03
TOTAL		11 668 088,51	0,00	12 342 418,03	12 342 418,03	12 342 418,03
D002 RESULTATS REPORTEES		0,00				

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 342 418,03
--	---------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
013	Atténuations de charges	190 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
70	Ventes de produits fabriques, prestations de services, marchandises	7 526 200,00	0,00	7 436 560,00	7 436 560,00	7 436 560,00
74	Subventions de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion de service		7 716 200,00	0,00	7 646 560,00	7 646 560,00	7 646 560,00
77	Produits exceptionnels	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprises sur amortissements, deprecations et provisions	807 000,00	0,00	907 000,00	907 000,00	907 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 530 200,00	0,00	8 560 560,00	8 560 560,00	8 560 560,00
72	Production immobilisee	39 516,97	0,00	27 928,00	27 928,00	27 928,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00		0,00
042	Operation: fonctionnement pour ordre	403 210,70	0,00	560 656,00	560 656,00	560 656,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		442 727,67	0,00	588 584,00	588 584,00	588 584,00
TOTAL		8 972 927,67	0,00	9 149 144,00	9 149 144,00	9 149 144,00
R002 RESULTATS REPORTEES		3 193 274,03				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 342 418,03
--	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	-679 467,00
--	-------------

(1) Cf. I - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
20	Immobilisations incorporelles	53 868,00	45 061,92	51 680,00	51 680,00	96 741,92
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	1 980 198,90	1 142 048,00	2 948 074,60	2 948 074,60	4 090 122,60
Total des dépenses d'équipement		2 034 066,90	1 187 109,92	2 999 754,60	2 999 754,60	4 186 864,52
16	Emprunts et dettes assimilées	112 679,00	0,00	137 907,00	137 907,00	137 907,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		112 679,00	0,00	137 907,00	137 907,00	137 907,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 146 745,90	1 187 109,92	3 137 661,60	3 137 661,60	4 324 771,52
040	Operation investissement pour ordre	442 727,67	0,00	588 584,00	588 584,00	588 584,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		442 727,67	0,00	588 584,00	588 584,00	588 584,00
TOTAL		2 589 473,57	1 187 109,92	3 726 245,60	3 726 245,60	4 913 355,52
D001 RESULTATS REPORTES		0,00				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 913 355,52
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Cumulé N-1	Reste à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (RAR + Vote)
13	Subventions investissement	0,00	3 617 589,90	0,00		3 617 589,90
21	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	3 617 589,90	0,00		3 617 589,90
10	Dotations fonds divers et reserves	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes financières		30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		30 000,00	3 617 589,90	30 000,00	30 000,00	3 647 589,90
28	Amortissements des immobilisations	1 036 858,81	0,00	1 050 905,00	1 050 905,00	1 050 905,00
021	Virement sf vers si	2 613 454,70	0,00	2 051 486,03	2 051 486,03	2 051 486,03
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 650 313,51	0,00	3 102 391,03	3 102 391,03	3 102 391,03
TOTAL		3 680 313,51	3 617 589,90	3 132 391,03	3 132 391,03	6 749 980,93
R001 RESULTATS REPORTES		6 625 245,01				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 375 225,94
--	---------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	-679 467,00
---	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	B1

1 - DEPENSES (du présent du budget primitif avec reprise anticipée des résultats + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 684 947,00		3 684 947,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 551 260,00		1 551 260,00
65	AUTRES CHARGES	3 134 728,00		3 134 728,00
66	CHARGES FINANCIERES	200 419,00		200 419,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 000,00		33 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	635 673,00	1 050 905,00	1 686 578,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00		0,00
023	Virement SF vers SI		2 051 486,03	2 051 486,03
Dépenses d'exploitation - Total		9 240 027,00	3 102 391,03	12 342 418,03

+

D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
--------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 342 418,03
--	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		560 656,00	560 656,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	137 907,00		137 907,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96 741,92	27 928,00	124 669,92
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	4 090 122,60	0,00	4 090 122,60
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		4 324 771,52	588 584,00	4 913 355,52

+

D001 RESULTATS REPORTEES	0,00
--------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 913 355,52
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS	B2

2 - RECETTES (du présent du budget primitif avec reprise anticipée des résultats + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
013	Atténuations de charges	210 000,00		210 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	7 436 560,00		7 436 560,00
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		27 928,00	27 928,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00		0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00		0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 000,00	560 656,00	567 656,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	907 000,00		907 000,00
Recettes d'exploitation - Total		8 560 560,00	588 584,00	9 149 144,00

+

R002 RESULTATS REPORTEES	3 193 274,03
--------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 342 418,03
--	---------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opération d'ordre (2)	Total
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	0,00		0,00
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	3 617 589,90		3 617 589,90
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00		30 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00		0,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 050 905,00	1 050 905,00
021	Virement SF vers SI		2 051 486,03	2 051 486,03
Recettes d'investissement - Total		3 647 589,90	3 102 391,03	6 749 980,93

+

R001 RESULTATS REPORTEES	6 625 245,01
--------------------------	--------------

+

Affectation aux comptes 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 375 225,94
--	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 324 725,00	3 684 947,00	3 684 947,00
60224	Fournitures de magasin	270 000,00	250 000,00	250 000,00
60226	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements (à subdiviser comme le 602)	156 100,00	168 303,00	168 303,00
6041	Achats d'études, équipements et travaux - Branchements	20 000,00	9 500,00	9 500,00
6048	Achats d'études, équipements et travaux - Autres	0,00	0,00	0,00
605	Achat d'Eau	810 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	287 500,00	331 000,00	331 000,00
6062	Produits de traitement	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	165 000,00	176 000,00	176 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00
6066	Carburants, Lubrifiants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures non stockées	45 000,00	35 000,00	35 000,00
6111	Sous-traitance générale - Branchements	0,00	0,00	0,00
6113	Sous-traitance générale - Analyses	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6114	Sous-traitance générale - Evacuations des Boues	0,00	0,00	0,00
6115	Sous-traitance générale - Interventions sur Réseaux	120 000,00	179 715,00	179 715,00
6118	Sous-traitance générale - Autres	93 200,00	60 000,00	60 000,00
6132	Locations immobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières (peut être subdivisé comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61358	Location Matériels et Outillages	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6152	Sur biens immobiliers (à subdiviser comme le compte 21)	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien et Réparation des Batiments et Abords	23 000,00	13 000,00	13 000,00
61523	Entretien et Réparation sur réseaux	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien et Réparation des Ouvrages Hydrauliques	64 300,00	75 744,00	75 744,00
61558	Entretien et Réparation Matériels et Outillage	11 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance (à subdiviser comme le compte 21)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	9 800,00	0,00	0,00
6183	Documentation technique et pédagogique	1 000,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	1 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
624	Transports de biens et transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6248	Transports Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements du personnel	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	300,00	300,00	300,00
6261	Frais d'Affranchissement	0,00	0,00	0,00
62621	frais de télécommunications - Fixe	2 500,00	2 500,00	2 500,00
62622	frais de télécommunications - Portables	8 000,00	6 000,00	6 000,00
62623	frais de télécommunications - Internet	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62628	frais de télécommunications - Autres, Liaisons Louées	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de Gardiennage	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres Frais, Contrôles Techniques Installations	6 000,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxe foncière	25,00	25,00	25,00
6356	Red. Occupation Domaine Public	15 000,00	16 000,00	16 000,00
6358	Autres droits	100,00	100,00	100,00
6371	Redevance Prélèvement	131 200,00	160 060,00	160 060,00
6378	Redevance Pollution d'origine domestique	896 000,00	884 500,00	884 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 512 832,00	1 551 260,00	1 551 260,00

Accusé de réception en préfecture
15/02/2024 10h26
Date de transmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6218	autre personnel exterieur	0,00	0,00	0,00
6312	Taxe d'apprentissage	6 895,00	7 335,00	7 335,00
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	10 600,00	10 786,00	10 786,00
6334	Participation des employeurs à l'effort de construction	4 563,00	4 854,00	4 854,00
6411	Traitements, salaires et appointements	692 866,00	704 204,00	704 204,00
6412	Congés payés du personnel	900,00	3 399,00	3 399,00
6413	Primes et gratifications	178 812,00	182 243,00	182 243,00
6414	Indemnités et avantages divers	160 142,00	182 747,00	182 747,00
6415	Supplément familial	8 171,00	6 031,00	6 031,00
6451	Cotisations d'assurance maladie	285 717,00	321 219,00	321 219,00
6452	Cotisations aux mutuelles	31 263,00	31 984,00	31 984,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de pensions	56 822,00	59 664,00	59 664,00
6454	Cotisations ASSEDIC	68 054,00	32 359,00	32 359,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise et d'établissement	2 082,00	2 157,00	2 157,00
6474	Œuvres sociales	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00
6478	Autres Charges Sociales Diverses	4 495,00	2 278,00	2 278,00
648	Autres charges personnel	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES	2 581 279,00	3 134 728,00	3 134 728,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, dr	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6541	Créances admise en Non Valeur	100 000,00	246 000,00	246 000,00
6542	Créances Eteintes	250 000,00	121 300,00	121 300,00
658	Charges Diverses de Gestion Courante	2 218 779,00	2 754 928,00	2 754 928,00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DE SERVICE	7 417 386,00	8 370 935,00	8 370 935,00
66	CHARGES FINANCIERES	153 389,00	200 419,00	200 419,00
66111	Intérêts des Emprunts et des Dettes	47 101,00	159 932,00	159 932,00
66112	INTERETS ICNE	106 288,00	40 487,00	40 487,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 000,00	33 000,00	33 000,00
6711	Intérêts Moratoires et Pénalités sur marchés	2 000,00	4 500,00	4 500,00
6712	Pénalités, Amendes Fiscales et Pénales	3 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres Annulés (sur Ex.Antérieurs)	25 000,00	20 000,00	20 000,00
675	Valeur nette comptable des actifs cédés	1 500,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres Charges Exceptionnelles	3 500,00	1 500,00	1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	412 000,00	635 673,00	635 673,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	112 000,00	136 974,00	136 974,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	300 000,00	498 699,00	498 699,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	8 017 775,00	9 240 027,00	9 240 027,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement SF vers SI	2 613 454,70	2 051 486,03	2 051 486,03
	Virement SF vers SI	2 613 454,70	2 051 486,03	2 051 486,03
	TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 613 454,70	2 051 486,03	2 051 486,03
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	1 036 858,81	1 050 905,00	1 050 905,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 036 858,81	1 050 905,00	1 050 905,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	3 650 313,51	3 102 391,03	3 102 391,03
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		11 668 088,51	12 342 418,03	12 342 418,03
				+
			RESTES A REALISER N-1	0,00
				+
			D002 RESULTATS REPORTEES	0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES				12 342 418,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	190 000,00	210 000,00	210 000,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements (à	150 000,00	160 000,00	160 000,00
6459	Rembt sur chgs S.S. et Prévoyance	40 000,00	50 000,00	50 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	7 526 200,00	7 436 560,00	7 436 560,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	4 544 000,00	4 400 000,00	4 400 000,00
70123	Contre valeur Redevance Prélèvement	131 200,00	160 060,00	160 060,00
70124	Redevance pour Pollution d'origine domestique	896 000,00	884 500,00	884 500,00
704	Travaux	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70611	Redevance Assainissement Collectif	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance Modernisation des Réseaux de Collecte	0,00	0,00	0,00
70613	Participation pour l'Assainissement Collectif	0,00	0,00	0,00
7064	Locations de Compteurs	1 435 000,00	1 472 000,00	1 472 000,00
7068	Produits Accessoires	0,00	0,00	0,00
70681	Réouvertures	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70688	Autres Prestations de Services	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7087	Remboursement de frais	0,00	0,00	0,00
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	0,00	0,00	0,00
758	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00
7583	Produits de gestion (T.Rest.)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION DE SERVICE	7 716 200,00	7 646 560,00	7 646 560,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 000,00	7 000,00	7 000,00
7714	Recouvrement Créances admises en N.V.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres Pdts Except sur op. Gestion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats Annulés (Ex. Antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'actifs	0,00	0,00	0,00
778	Autres Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	807 000,00	907 000,00	907 000,00
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement	607 000,00	607 000,00	607 000,00
7817	Rep. Prov. Actifs Circulants	200 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	8 530 200,00	8 560 560,00	8 560 560,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	39 516,97	27 928,00	27 928,00
721	Immobilisations incorporelles	39 516,97	27 928,00	27 928,00
722	Immobilisations corporelles (hors biens vivants)	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part Subvention Investissement virée au Résultat	0,00	0,00	0,00
042	OPERATION FONCTIONNEMENT POUR ORDRE	403 210,70	560 656,00	560 656,00
777	Quote-part Subvention Investissement virée au Résultat	403 210,70	560 656,00	560 656,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	442 727,67	588 584,00	588 584,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		8 972 927,67	9 149 144,00	9 149 144,00
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
R002 RESULTATS REPORTEES				3 193 274,03
				=
TOTAL DES RECETTES CUMULEES				12 342 418,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 868,00	51 680,00	51 680,00
2031	Frais d'études	48 868,00	49 680,00	49 680,00
2033	Frais d'Insertion	5 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	1 980 198,90	2 948 074,60	2 948 074,60
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
21351	Installations générales, agencements, aménagements Batiment d'Exploitation	111 075,50	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique (à subdiviser comme le 2151)	0,00	0,00	0,00
21531	Installations à caractère spécifique - Réseaux Adduction Eau	1 803 631,40	2 942 074,60	2 942 074,60
21532	Installations à caractère spécifique - Réseaux Assainissement	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	3 000,00	3 000,00
2155	Outillage industriel	4 000,00	2 000,00	2 000,00
21561	Matériel spécifique d'exploitation - Service de Distribution d'Eau	36 492,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des construction	5 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 000,00	1 000,00
2184	Mobilier (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ÉQUIPEMENT	2 034 066,90	2 999 754,60	2 999 754,60
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	112 679,00	137 907,00	137 907,00
1641	Emprunts Bancaires	107 679,00	134 907,00	134 907,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	3 000,00	3 000,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES FINANCIÈRES	112 679,00	137 907,00	137 907,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 146 745,90	3 137 661,60	3 137 661,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION INVESTISSEMENT POUR ORDRE	442 727,67	588 584,00	588 584,00
139111	Subvention Investissement - EAURMC	144 430,00	263 842,00	263 842,00
139118	Subvention Investissement - ETAT	71 539,04	71 540,00	71 540,00
13912	Subvention Investissement - CDC	46 317,52	84 349,00	84 349,00
13913	Subvention Investissement - Département	91 882,76	91 883,00	91 883,00
13914	Subvention Investissement - Communes	0,00	0,00	0,00
13916	Subventions O.E.C.	2 530,00	2 530,00	2 530,00
13917	Subvention Investissement - U.E.	46 511,38	46 512,00	46 512,00
2031	Frais d'études	39 516,97	27 928,00	27 928,00
2033	Frais d'Insertion	0,00	0,00	0,00
21531	Installation à carac	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	442 727,67	588 584,00	588 584,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 589 473,57	3 726 245,60	3 726 245,60
			+
	RESTES A REALISER N-1		1 187 109,92
			+
D001 RESULTATS REPORTEES			0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES			4 913 355,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. AERMC 2016 rep	0,00	0,00	0,00
13111	Subventions AERMC	0,00	0,00	0,00
13118	Subventions Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subventions CTC	0,00	0,00	0,00
1313	Subventions Département	0,00	0,00	0,00
1316	Subventions O.E.C.	0,00	0,00	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (HORS BIENS VIVANTS)	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport (à subdiviser comme le 2111)	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS FONDS DIVERS ER RESERVES	0,00	0,00	0,00
1021	Dotation	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1641	Emprunt en euro aupres des etbs bancaires	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIÈRES	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL RECETTES REELLES	30 000,00	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. 1 - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPEE DES R				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 036 858,81	1 050 905,00	1 050 905,00
28031	Frais études	117 914,00	125 602,00	125 602,00
28033	Frais d'Insertion	2 520,00	3 950,00	3 950,00
28051	Concessions et droit	7 198,00	7 198,00	7 198,00
28121	TERRAIN NU	0,00	0,00	0,00
281355	Batiments administra	0,00	0,00	0,00
281531	Installations à caractère spécifique - Réseaux adduction d'eau	882 857,81	874 187,00	874 187,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux ASSNT	211,00	211,00	211,00
28154	matériels industriels	15 002,00	16 783,00	16 783,00
28155	Outilslages industriels	715,00	715,00	715,00
281561	Matériel spécifique d'exploitation - See distribution d'eau	7 879,00	14 847,00	14 847,00
28181	Installations générales, Agencements	1 000,00	5 850,00	5 850,00
28182	Matériels de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériels de bureau	1 391,00	1 391,00	1 391,00
28184	Mobilier	171,00	171,00	171,00
021	Virement SF vers SI	2 613 454,70	2 051 486,03	2 051 486,03
	Virement SF vers SI	2 613 454,70	2 051 486,03	2 051 486,03
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 650 313,51	3 102 391,03	3 102 391,03
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 680 313,51	3 132 391,03	3 132 391,03
				+
		RESTES A REALISER N-1		3 617 589,90
				+
		R001 RESULTATS REPORTEES		6 625 245,01
				=
TOTAL DES RECETTES CUMULEES				13 375 225,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF AVEC REPRISE ANTICIPÉE DES R	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N°

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (Cumulé N-1) (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)

--	--	--	--

Besoin de financement (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement (c+d) - (a+b)	

Détail du calcul des ICNE au compte

Montant des ICNE de l'exercice	171.466,17
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	130.979,45
= Différence ICNE N - ICNE N-1	40.486,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2024	Montant des tirages 2023	Montant des remboursements 2023		Encours restant dû au 01/01/2024
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 121 355,63									
164.1 Emprunts en euros (total)					5 038 022,63									
MON509229EUR001	SFIL CAFFIL	16/06/2008	01/01/2016	01/06/2016	753 022,63	F	Taux fixe à 4,96 %	4,960	5,032	EUR	A	P	O	A-1
5315156	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/11/2019	01/01/2023	01/01/2024	4 285 000,00	V	(Livret A(Préféré) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préféré)	2,750	2,750	EUR	A	P	O	A-1
164.3 Emprunts en devises (total)														
164.41 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 083 333,00									
Convention C02183 du 31/3/2010	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/03/2010	01/01/2016	04/01/2016	1 083 333,00	F	Taux fixe à 3,37 %	3,370	3,463	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
167.5 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
167.8 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
168.1 Emprunts et dettes assimilées (total)														
168.1.1 Emprunts et dettes assimilées (total)														
168.1.1.1 Emprunts et dettes assimilées (total)														
168.1.1.1.1 Emprunts et dettes assimilées (total)														
168.1.1.1.1.1 Emprunts et dettes assimilées (total)														
Total Général					6 121 355,63									

(A) L'emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation,

(N°) : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Emprunts et dettes au 01/01/2024											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? OIN (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2024	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice (le cas échéant) (16)
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				5 368 281,43					159 931,87		171 466,17
1641 Emprunts en euros (total)				4 631 614,43					135 316,11		165 559,93
MON509229EUR001	N		A-1	346 614,43	4,58	F	Taux fixe à 4,96 %	5,032	17 478,61		5 944,15
5315156	N		A-1	4 285 000,00	59	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	117 837,50		159 615,78
1643 Emprunts en devises (total)											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (8)				736 667,00					24 615,76		5 906,24
Convention CO2183 du 31/3/2010	N		A-1	736 667,00	16,75	F	Taux fixe à 3,37 %	3,463	24 615,76		5 906,24
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1683 Autres dettes (total)											
total général		0,00		5 368 281,43					159 931,87	0,00	171 466,17

02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

(8) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(9) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 766.

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2024 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 368 281 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)													
Emprunt couvert				Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2024	Date de fin du contrat du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			1 000 € n° 124 du 07/02/2019
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en année)	
Linéaire	Ouvrages génie civil -- installations lourdes (usines, transfert....)	60 ans	
	Ouvrages génie civil -- installations complexes et/ou spécialisées	50 ans	
	Ouvrages génie civil -- installations courantes	40 ans	
	Installations électromécaniques	15 ans	
	Organes de régulation : télégestion, capteur.....	8 ans	
	Frais d'études, frais de recherches	5 ans	
	Logiciels	5 ans	
	Matériels et Outillages industriels	10 ans	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	20 ans	
	Matériels de transport	5 ans	
	Matériels informatique	5 ans	
	Mobilier	10 ans	

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2024	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2024
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	136 974		3 998 905	4 135 879	607 000	3 528 879
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques (Actifs C.A.B.)			3 642 000	3 642 000	607 000	3 035 000
Autres provisions pour risques (Renouvellement)	136 974		356 905	493 879		493 879
.....						
Dépréciation (2)	498 699		864 437	1 363 136	300 000	1 063 136
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers	498 699		864 437	1 363 136	300 000	1 063 136
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	635 673		4 863 342	5 499 015	907 000	4 592 015
TOTAL GENERAL	635 673		4 863 342	5 499 015	907 000	4 592 015

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.
(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/2024	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSE

Art.(I)	Libellé (I)	Dépenses votées
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 726 491,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		II 726 491,00
Emprunts et dettes assimilées (A)		137 907,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (Remboursements)	137 907,00
1641	Emprunts Bancaires	134 907,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		0,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
Transfert entre sections = C + D		588 584,00
Reprises / autofinancement antérieur (C)		588 584,00
2031	Frais d'études	27 928,00
2033	Frais d'Insertion	0,00
21561	Matériel spécifique d'exploitation	0,00
21531	Installation à carac	0,00
139111	Subvention Investissement - EAURMC	263 842,00
139118	Subvention Investissement - ETAT	71 540,00
13912	Subvention Investissement - CDC	84 349,00
13916	Subventions O.E.C.	2 530,00
13913	Subvention Investissement - Département	91 883,00
13914	Subvention Investissement - Communes	0,00
13917	Subvention Investissement - U.E.	46 512,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution D001	Cumul
Dépense	726 491,00	0,00	726 491,00

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTE

Art.(1)	Libellé (1)	Recettes votées
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III 3 132 391,03
Ressources propres externes (G)		0,00
1021	Dotation	0,00
1068	Autres réserves	0,00
Autres recettes financières (H)		30 000,00
1641	Emprunt en euro auprès des etbs bancaires	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00
Tranferts entre sections (J)		1 050 905,00
28051	Concessions et droit	7 198,00
281355	Batiments administra	0,00
281531	Installations à caractère spécifique - Réseaux adduction d'eau	874 187,00
28154	matériels industriels	16 783,00
28155	Outillages industriels	715,00
28181	Installations générales, Agencements	5 850,00
28121	TERRAIN NU	0,00
281532	Installations à caractère spécifique - Réseaux ASSNT	211,00
28182	Matériels de transport	0,00
28183	Matériels de bureau	1 391,00
28184	Mobilier	171,00
281561	Matériel spécifique d'exploitation - Sce distribution d'eau	14 847,00
28031	Frais études	125 602,00
28033	Frais d'insertion	3 950,00
Virement de la sect. exploitation (K)		2 051 486,03
	Virement SF vers SI	2 051 486,03

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R106.	Cumul
Recettes	3 132 391,03	6 625 245,01	0,00	3 132 391,03

Art.	Libellé	Montant
16449		
166		
Total		

(1) - Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4

	Montant
Dépenses financières	137 907,00
Recettes financières	3 132 391,03
Solde (recettes - dépenses)	2 994 484,03
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées	2 994 484,03
Résultat hors charges transférées	2 405 900,03

(1) . Indiquer le signe algébrique
(2) . Ces charges pouvant être financées par emprunt

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Eau Potable (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	3 684 947,00	013	Atténuation de charges	210 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 551 260,00	70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	7 436 560,00
014	Atténuation de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	3 134 728,00	74	Dotations et participations	
66	Charges financières	200 419,00	75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles	33 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat. (4)	635 673,00	77	Produits exceptionnels	7 000,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprises sur provisions (3)	907 000,00
Total des dépenses réelles		9 240 027,00	Total des recettes réelles		8 560 560,00

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 050 905,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	588 584,00
68	Dotation Amortissements	1 050 905,00	72	Production Immobilisée	27 928,00
			77	Reprise Q.P. Subventions	560 656,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	
023	Virement à la section d'investissement	2 051 486,03			
Total des dépenses d'ordre		3 102 391,03	Total des recettes d'ordre		588 584,00
D002 (5)			R002 (5)		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		12 342 418,03	TOTAL GENERAL DE RECETTES		12 342 418,03

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif).

Accusé de réception en préfecture
08/04/2024 10:02:24
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception en préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A5.2

Service Eau Potable (en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)	96 741,92	13	Subventions d'équipement	3 617 589,90
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)	4 090 122,60	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé.)	0,00	20	Immobilisations incorporelles	0,00
23	Immobilisation en cours (hors opé.)	0,00	21	Immobilisations corporelles	0,00
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)			22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
...			23	Immobilisation en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'équipement	0,00	106	Réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	137 907,00	165	Dépôts et Cautionnement	30 000,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	020	Dépenses imprévues	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00	45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	0,00
Total des dépenses réelles		4 324 771,52	Total des recettes réelles		3 647 589,90
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	588 584,00	040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 050 905,00
13	Subventions d'Investissement	560 656,00	28	Amortissements	1 050 905,00
20	Immobilisation Incorporelle	27 928,00			
21	Immobilisation Corporelle	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00	041	Opérations patrimoniales	0,00
			021	Virement de la section d'exploitation	2 051 486,03
Total des dépenses d'ordre		588 584,00	Total des recettes d'ordre		3 102 391,03
D 001 (4)		0	R 001 (4)		6 625 245,01
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		4 913 355,52	TOTAL GENERAL DE RECETTES		13 375 225,94

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Bureau de l'Environnement - 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)
Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581					4582	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
					041	- Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + Dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + Recettes nouvelles votées.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES																IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS																B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT																

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT		B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1) + Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1) + Annuité nette de la dette de l'exercice (2) - Provisions pour garanties d'emprunt	A
	B
	C
	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
---	------

- (1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.
- (2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
- (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
 02B-812962611-20240410-2024-247-DE
 Date de télétransmission : 10/04/2024
 Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel on a versé la subvention.

IV - ANNEXES		IV	IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN			ENGAGEMENTS HORS BILAN		
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.2

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Travaux Réseau de distribution FEEDER AEP-6031-037-TRX-SEC-EXT-062 / 21T07RAF1 AEP-6031-037-TRX-SEC-EXT-062 / 21T07TER2 AEP-6031-037-ETU-SEC-EXT-063 / 20A000CI AEP-6031-037-ETU-SEC-EXT-063	3 797 319,00 €	40 001,60 € 1 884,40 € 42 120,00 € 7 290,00 €	2 359 998,40 € 1 298 115,60 € 123 120,00 € 23 609,00 €	876 754,55 € 597 825,50 € 78 058,08 € 23 609,00 €	1 360 000,00 € 700 290,10 € 45 061,92 € - €	- 0,00 € 0,00 € - €
	2 984 279,80 €		54 661,00 € 304 266,80 € 2 625 352,00 €	53 611,00 €	- € 140 000,00 € 940 000,00 €	- € 24 266,80 € 745 352,00 €
Canalisation Fibro-Ciment RD80 San Martino / Sta Maria AEP-6031-305-ETU-RNT-EXT-078 / 20S01ROC AEP-6031-305 309 -TRX-RNT-EXT- 077 079 / 23T01TER1 AEP-6031-305 309 -TRX-RNT-EXT- 077 079 / 23T01TER2	486 249,00 €	18 515,00 €	144 912,00 € 359 852,00 €	- € 359 852,00 €	- € - € - €	- € - € - €
Chemisage Feeder 500 - Tunnel de Bastia AEP-6031-033-ETU-RNT-EXT-167 AEP-6031-033-TRX-RNT-EXT-168 / 22T03TTE1 AEP-6031-033-TRX-RNT-EXT-168 / 22T03BM3						
	7 267 847,80 €	26 039,00 €	7 293 886,80 €	1 989 710,13 €	3 330 264,02 €	770 668,80 €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Polychlorosulfate Aluminium 22A000100 Chlore 22A000100 Travaux Ouvrages et Réseaux Courant 21T041100	161 600		161 600	66 570	50 000	0
	195 216		195 216	63 504	40 000	51 712
	532 776		532 776	205 445	142 700	84 631
	889 592		889 592	335 519	232 700	136 343

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services	A+						
Directeur général adjoint des services	CDI						
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							0
FILIERE TECHNIQUE (c)		23	0	23	21	2	23
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		23	0	23	21	2	23

Accusé de réception en préfecture
02B-812952611-20240410-
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.
(2) Les grades ou emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de leur quotient de travail prévu par délibération créant l'emploi.
(3) Les emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de leur quotient de travail prévu par délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotient de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.
Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024	C1.2

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2024	CATEGORIES	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				5 060,00		
ANTONI Pierre François		TECHNIQUE		2 651,00	3-1	CDD de Remplacement
CAMPANA Francescu		TECHNIQUE		2 399,00	3-a	CDD de Surcroit
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
néant						
TOTAL GENERAL				5 060,00		

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création , de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être libellés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C2
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C3
ET DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).				
Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Eau Potable de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2016		812962611	SPIC	OUI
Régie avec personnalité morale et autonomie financière	Gestion du Réseau Assainissement non Collectif de la Communauté d'Agglomération de Bastia	01/01/2023		812962611	SPIC	OUI

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice: 9
Nombre de membres présents5.....
Nombre de suffrages exprimés4.....
VOTES : Pour4.....
Contre0.....
Abstentions1.....

Date de convocation : 03/04/2024

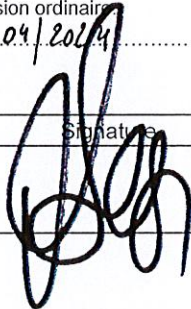
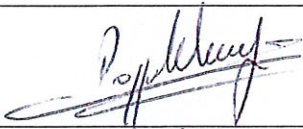
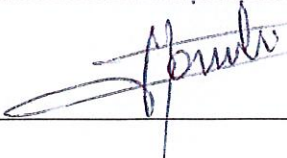
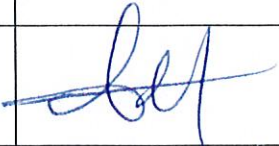
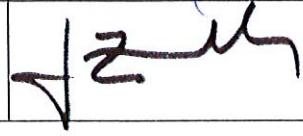
Présenté par le Président,
A BASTIA le...03/04/2024.....

Le Président,

Délibéré par le conseil d'Administration, réunion en session ordinaire

A BASTIA, le...03/04/2024.....

Les membres du Conseil d'Administration

Noms	Prénoms	Signature
SAVELLI	Pierre	
LEONARDI	Jean-Charles	
PADOVANI	Jean-Jacques	
PERETTI	Philippe	
POZZO di BORGIO	Louis	
ROMITI	Gérard	
ROSSI	Michel	
TIERI	Paul	
ZUCCARELLI	Jean	

Certifié exécutoire par ........(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ...10/04/2024..., et de la publication le ...10/04/2024
ABASTIA....., le ...10/04/2024

Président de la CA

(1) Compléter par le "président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général ...

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général ...

Accusé de réception en préfecture
02B-812962611-20240410-2024-247-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024